

Artiste - Directeur / Directrice de l'Ecole Municipale d'Art
Fiche de poste

La Ville de Parempuyre, commune de Bordeaux Métropole, recherche, suite au départ en retraite de l'actuel directeur, son nouveau directeur ou sa nouvelle directrice de l'Ecole Municipale d'Art (EMA).

L'EMA accueille plus de 500 élèves de tous les âges et leur offre la possibilité de pratiquer un très large panel de disciplines artistiques : danses (classique, hip hop, modern jazz, claquettes), musique (bois, cuivres, cordes, claviers, percussions, musiques amplifiées, musique des Andes...), chant, théâtre, arts plastiques. L'EMA se veut un établissement au bénéfice du plus grand nombre et participant à la réduction des inégalités sociales. Les artistes professeurs et leur directeur développent une pédagogie associant rigueur et plaisir de découvrir et de pratiquer une discipline artistique. Les enseignements sont ouverts sur le monde et sur les pratiques artistiques dans toutes leurs diversités.

Missions :

Placé sous l'autorité du Directeur général des services, le / la future(e) directeur ou directrice assume la direction de l'EMA d'un point de vue organisationnel, administratif, financier, managérial et pédagogique. A ce titre, il / elle devra :

- Concevoir un projet pédagogique et artistique en cohérence avec les orientations politiques de la ville, en concertation avec l'équipe pédagogique
- Manager les équipes pédagogiques, administratives de l'EMA en les impliquant dans une approche collective du projet
- Organiser les études et les modalités d'évaluation des élèves en lien avec le projet
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques artistiques, et la sensibilisation de nouveaux publics,
- Organiser la concertation avec les autres services municipaux et les partenaires de l'EMA
- Participer au développement de l'éducation artistique et culturelle en lien avec les établissements scolaires et l'ensemble des acteurs du projet éducatif local
- Favoriser et garantir la présence et la participation des élèves et enseignants de l'EMA aux manifestations culturelles et artistiques organisées sur la commune
- Participer aux instances partenariales (comités d'usagers)
- Diffuser et animer l'information et la réflexion sur les recherches et l'innovation en matière d'enseignement et de pratique artistique ; il devra notamment favoriser l'ouverture de l'EMA et de ses enseignants sur d'autres pratiques et méthodologies, notamment pas le biais de stages ou d'échanges ;
- Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires
- Participer à la conception des supports de communication de l'école en lien avec le service communication de la ville
- Participer à l'accueil et l'information des usagers et des partenaires.

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, il est demandé au directeur ou à la directrice d'enseigner la pratique artistique, de développer la curiosité et l'engagement artistique dans le cadre du projet d'établissement.

Pour ce faire, il / elle pourra s'appuyer sur une assistante de direction à temps complet.

Profil :

Il / elle devra justifier d'un diplôme d'Etat, DUMI ou équivalent ainsi que d'une solide expérience en tant que professeur d'enseignement artistique.

De même, une expérience reconnue en matière de créations artistiques est souhaitée. Un très fort intérêt pour tous les arts est attendu avec un esprit d'ouverture sur le monde.

Dynamique, le futur directeur ou directrice devra porter le projet d'établissement et fédérer les enseignants autour de ce projet. Il disposera de réelles capacités à manager une équipe de 19 professeurs et saura faire preuve de convictions pour défendre ses idées en termes de pédagogie. Il devra faire preuve de réelles qualités relationnelles afin, notamment, de poursuivre les partenariats noués avec les établissements scolaires de la ville et les différentes structures d'accueil (crèche, ALSH...)

En tant que directeur il / elle fera preuve d'un sens de l'initiative et sera garant du respect des procédures et de la réglementation applicable aux établissements d'enseignement artistique et aux collectivités territoriales.

Le poste est soumis à des horaires variables.

Cadre d'emploi des professeurs ou des assistants d'enseignement artistique.

Quotité de travail : à définir

Candidature :

Les candidats devront adresser un CV, une lettre de motivation manuscrite ainsi que les grands axes d'une ébauche de projet pédagogique.

Madame le Maire

Hôtel de Ville

1, avenue Durand Dassier

33290 Parempuyre

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de

- renseignements sur le poste : M. Jérôme LARQUIER, Directeur général des services (tél : 05 56 95 56 20 / courriel : ville@parempuyre.fr)
- renseignements administratifs : Mme Delphine LORA-RUNCO, responsable des ressources humaines (tél : 05 56 95 56 27 / courriel : rh@parempuyre.fr)

Les candidatures (lettre de motivation et CV) devront être adressées avant le 31 mai 2017.

Poste à pourvoir au 01/07/2017.